

Ceux qui cherchent à diviser en jouant le deuxième pilier contre l'AVS : le jeu dangereux de l'industrie financière

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 2175a: **Prévoyance vieillesse 2020 : l'enjeu complexe de la votation du 24 septembre 2017**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ceux qui cherchent à diviser en jouant le deuxième pilier contre l'AVS

Le jeu dangereux de l'industrie financière

Jean-Daniel Delley - 03 août 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31824>

Depuis quelques mois se succèdent des études qui sèment le doute sur la solidité financière de l'AVS. A terme, les rentes du premier pilier ne seraient plus assurées et les retraités actuels vivraient aux crochets des jeunes générations.

Cette offensive menée par l'industrie financière s'inscrit dans la stratégie de défense de la prévoyance professionnelle (deuxième pilier) et privée (troisième pilier). Dès sa naissance en 1947, l'AVS s'est vue confrontée à l'opposition des milieux économiques impliqués dans la gestion des deuxième et troisième piliers et de leurs relais politiques ([DP 2169](#)). Une opposition qui perdure puisque l'amélioration des futures rentes AVS - la première depuis 40 ans - constitue le principal enjeu de la votation du 24 septembre prochain.

La dernière [étude](#) en date publiée par UBS pousse le catastrophisme à son paroxysme. Les auteurs partent de l'hypothèse qu'aucun apport additionnel ne viendra compléter le financement de l'AVS pour les habitants actuels de la Suisse jusqu'à leur décès. Sur cette base, ils calculent un défaut de financement à hauteur de 173% du PIB, à savoir 1'000 milliards de

francs, à partir de prévisions maison de l'évolution des taux d'intérêt, de l'inflation, de la productivité, de l'immigration et de la démographie jusqu'en 2050 et au-delà.

On sait le peu de crédibilité de telles prévisions à long terme. En 1978, l'Office fédéral des assurances sociales prévoyait un déficit d'un milliard de francs du compte AVS pour 1990. Compte qui s'est soldé en réalité par un bénéfice de près de deux milliards. En 1995, le groupe de travail interdépartemental IDA-FISO annonçait des chiffres rouges pour 2007 ([Rapport](#), p. 24), année qui a affiché un solde positif de 1,5 milliard.

Bref, ces prévisions au long cours ne disent rien de sérieux sur la solidité financière de l'AVS. Elles ne servent qu'à diffuser des craintes infondées qui elles-mêmes serviront à justifier des mesures d'austérité. Le projet Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020), plus modestement mais aussi plus solidement, se contente d'assurer le financement du système pour le moins jusqu'en 2030. D'ici là, il sera bien temps de remettre l'ouvrage sur le métier compte tenu des paramètres de l'époque. L'AVS, grâce au système de répartition, est d'une grande

souplesse technique. C'est un blocage politique, ce sont les échecs en votation populaire de propositions totalement déséquilibrées par la droite qui ont empêché toute réforme au cours des vingt dernières années.

Tout au contraire, les données financières de la prévoyance professionnelle parlent un langage clair. Elles expliquent l'acharnement déployé par les adversaires de PV 2020 contre la modeste revalorisation des rentes AVS. Il s'agit de défendre le périmètre d'un terrain, le deuxième pilier, qui constitue un enjeu de taille pour l'industrie financière ([DP 2169](#)). Car la fortune accumulée par ce pilier dépasse aujourd'hui les mille milliards de francs. Une fortune dont la gestion rapporte annuellement plus de 3.5 milliards aux banques, fonds de placements et autres gestionnaires de fortune. A quoi s'ajoutent les frais administratifs des 1'800 caisses de pension (900 millions) et les bénéfices des sociétés d'assurance gérant l'épargne de 40% de tous les salariés (environ 600 millions).

L'opposition à l'amélioration des rentes AVS exprime d'abord une aversion à l'égard du principe de solidarité à la base de cette assurance. Plutôt

que de renforcer cette assurance, les opposants privilégient les solutions individuelles de la prévoyance professionnelle et privée et leurs juteux marchés. Toutes

leurs autres critiques, notamment la prétendue spoliation des jeunes générations qu'induirait Prévoyance vieillesse 2020,

alors que la correction prévue du taux de conversion vise précisément à remédier à un défaut actuel, ne visent qu'à détourner l'attention des véritables intérêts en jeu.

PV2020: les détracteurs bien tranquilles d'Alain Berset

Les grandes entreprises et les milieux économiques sont loin d'être unis dans l'opposition à Prévoyance vieillesse 2020

Yvette Jaggi - 06 août 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31831>

Le 17 mars dernier, la loi sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (PV2020) fait un score relativement serré en votation finale au Conseil national: 100 oui contre 93 non avec 4 abstentions d'élus sans doute en désaccord avec la consigne de refus de leur groupe. Car, pour certains élus bourgeois, le projet PV2020 représente bel et bien un [compromis acceptable](#). Ce dont témoigne un [comité](#) bien étoffé d'élus et de personnalités bourgeoises de toute la Suisse en campagne pour le double oui.

Ignorant les avis nuancés, les opposants annoncent d'emblée une [lutte acharnée](#). Or, à sept semaines du scrutin populaire, la campagne se poursuit sur le mode discret qui aura prévalu durant tout le printemps et le début de l'été. Plus surprenant encore, les opposants à la réforme des retraites, libéraux-radicaux notamment, «se sentent [lâchés par l'UDC](#)» qui se révèle un associé peu fiable.

Certes, l'essentiel des préparatifs a été fait: le développement d'un argumentaire, la création d'un site se réclamant d'une [Alliance des générations](#) et la constitution d'un comité éponyme composé d'élus et de représentants d'organisations économiques. Mais l'ensemble de l'opération «*Sus à la pseudo-réforme*» garde quelque chose d'inachevé. De toute évidence, les opposants peinent à sortir de leur réserve, pour ne pas dire de leur passivité.

Une alliance de circonstance

Ainsi du [comité](#) de la fameuse Alliance, dont la représentativité laisse à désirer: sur les quelque 380 membres issus de 25 cantons, on trouve tout juste 44 «*latins*» dont trois Tessinois (y compris Ignazio Cassis), 19 Vaudois (dont Isabelle Moret, mais pas Jacqueline de Quattro) et zéro Jurassien. Avec 68 membres,

Schwyz est le canton le plus présent, devant Zurich (43), Argovie (28) et Berne (24). Les élus de l'UDC sont en nombre, mais seuls trois conseillers nationaux alémaniques, relativement peu connus du public, s'adresseront aux citoyens: le Schwyzois Alex Kuprecht (SZ) ainsi que les Bâlois Thomas de Courten et Sebastien Frehner, ce dernier principal signataire des textes postés sur le site dédié. Les autres parlementaires fédéraux et cantonaux pourront se contenter de faire de la figuration.

Seule organisation économique faîtière bien représentée dans le comité, l'Union suisse des arts et métiers a délégué la plupart de ses présidents cantonaux et divers responsables professionnels, rejoints par les représentants de l'hôtellerie et de la restauration dans les cantons touristiques.

L'[Union patronale suisse](#) a élaboré son propre